



DOSSIER ARGENT & PLACEMENTS

Les assurances-vie dopées écrasent la concurrence

Les fonds en euros qui misent sur l'immobilier ou investissent sur les marchés financiers se démarquent nettement

Pesant plus de 1 200 milliards d'euros, les fonds en euros des contrats d'assurance-vie restent le placement préféré des Français. Rien d'étonnant à cela : depuis des années, ils rapportent plus que tous les autres produits sans risque, protègent les intérêts acquis les années précédentes, offrent une liquidité permanente et totale – sauf en cas de faillite de l'assureur –, le tout dans un cadre fiscal et successoral très avantageux.

Seul souci, et de taille, les rendements de ces fonds diminuent d'année en année, du fait de la baisse des taux des obligations. En 2014, ils devraient ainsi avoir rapporté en moyenne entre 2,4 % et 2,5 %. Leur repli n'est pas terminé, même si, en raison d'une inflation collée au plancher, l'assurance-vie permet encore de faire progresser le pouvoir d'achat de votre épargne. Surtout, les écarts de performances entre assureurs étant très conséquents, il est essentiel de faire le tri parmi les centaines de fonds existants.

Première piste à suivre : celle des nouveaux fonds en euros dits « immobiliers », qui remplacent les classiques obligations par des investissements dans la pierre, sans pour autant faire prendre le moindre risque à l'épargnant, le capital étant toujours garanti.

C'est l'un d'eux, *Sérénipierre*, de Primonial, qui s'est arrogé la première place en 2014, avec un rendement de 4,05 % nets de frais (3,42 %, après les prélèvements sociaux de 15,5 %). Celui pi-

**Les écarts
de performances
entre assureurs étant
très conséquents,
il est essentiel
de faire le tri
parmi les centaines
de produits existants**

loté par ACMN Vie (filiale du Crédit mutuel Nord Europe) est un cran derrière, mais offre tout de même 3,60 %, et Nettissima, de Generali, principalement vendu sur Internet, a progressé pour atteindre 3,23 %.

S'agit-il d'un feu de paille ? « Non, affirme Laurent Fléchet, directeur général délégué de Primonial. Nos investissements immobiliers sont sécurisés par des baux fermes et longs signés avec des entreprises de grande qualité. C'est le gage d'une grande stabilité des revenus locatifs et donc de la performance. »

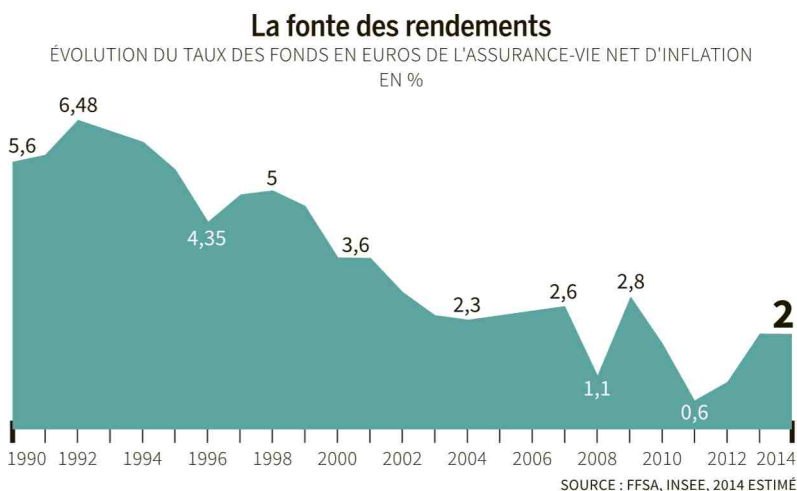
Autres fonds en euros faisant bien mieux que la moyenne, ceux dits « opportunistes ». Ils réservent encore de bonnes surprises, avec un rendement de 3,85 % en 2014, après 4,05 % en 2013, pour Suravenir Opportunités, disponi-



ble sur Internet dans les contrats garantis par la filiale du Crédit mutuel de Bretagne. Ces fonds jouent une carte originale en n'hésitant pas à investir dans l'immobilier, les actions ou les fonds structurés (ces produits offrent en général une protection contre les baisses de la Bourse), selon les opportunités qui se présentent sur le marché. Bref, il s'agit de fonds en euros dopés, dont le rendement est théoriquement plus aléatoire car il n'y a pas de garantie de progression du capital, comme dans la plupart des fonds en euros.

Même s'ils ont été souvent décevants en 2014, les fonds en euros « dynamiques » méritent encore le détour. Ces fonds sont bien plus largement diversifiés que les fonds classiques, avec une part de 20 % à 30 % en actions. Particularité de cette gestion, l'assureur peut couper ses positions à tout moment pour éviter des pertes, mais il peut aussi augmenter son exposition aux actions quand les marchés s'envolent.

Après avoir rapporté jusqu'à 4,7 % en 2013, ils affichent pour 2014 des taux souvent inférieurs à 2 %, mais qui montent jusqu'à 3,70 % chez Generali pour le fonds Elixence, ou chez ACMN Vie pour Europierre Plus. Leur rendement très volatil ne les empêche pas de battre les fonds en euros classiques sur cinq ans. Ils représentent donc une excellente manière de diversifier son épargne sans prise de risque, puisque, là encore, le capital et les intérêts acquis ne peuvent être entamés.



Problème, ces fonds ne sont pas accessibles à tous, car ils sont fréquemment vendus dans l'univers de la gestion de patrimoine. Ils sont aussi contraignants : les assureurs imposent parfois une prise de risque sur les supports non garantis (unités de compte) pour en ouvrir l'accès. Pour Sérénipierre, par exemple, vous êtes obligé d'investir 20 % de vos versements sur des unités de compte et de ne placer que 80 % sur le fonds en euros.

Reste alors la possibilité de miser sur les meilleurs fonds en euros classiques, qui ont rapporté jusqu'à 3,65 % en 2014 ;

un record détenu par la modeste Mutuelle d'Ivry-La Fraternelle. Les mutuelles et les associations d'épargnants, grâce à de faibles frais de gestion, affichent presque toujours de meilleures performances que les fonds vendus par les assureurs ou, pire, par les banquiers. Chez ces poids lourds, l'assurance-vie rapporte en effet moins de 2,5 % pour les contrats d'entrée de gamme et rarement plus de 3 % pour les plus véloces. Chez tous les acteurs, le recul des rendements va se poursuivre. ■

ÉRIC LEROUX